RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1212) DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE POLE DOCUMENTAIRE À L'ASSOCIATION «CHŒUR SAINT-LOUIS DE VINCENNES"

DÉCISION N° DM-26-338

EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au maire ;

VU la demande de l'Association « Chœur Saint-Louis de Vincennes » dont le siège est situé Maison des associations, 41-43 rue Raymond du temple, 94300 Vincennes, d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, les 19 septembre, 21 novembre et 5 décembre 2026 et les 9 janvier, 6 février et 13 mars 2027 de 14h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Chœur Saint- Louis de Vincennes » dont le siège est situé Maison des associations, 41-43 rue Raymond du temple, 94300 Vincennes, une convention de location de salle, afin d'organiser des répétitions dans le Pôle documentaire, les 19 septembre, 21 novembre et 5 décembre 2026 et les 9 janvier, 6 février et 13 mars 2027 de 14h00 à 18h00.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260924-lmc1H14656H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/09/2026
Date de Publication : 24/09/2026